



Compte-rendu de la réunion de bureau de l'AS du 06 Septembre 2021

Membres présents :

Patrick Liabaud. Myriam Le Govic. Christine Lubin. Fabienne Thomé.
Xavier Cheminade. Jean-François Hémon. Dany Legrand

Excusés : Elian Bossard. Annie Richez. Jacques Rivasseau

1) Point licenciés et membres AS :

Pas de changement à ce jour : 182 licenciés et 86 membres adhérents de l'A.S.

2) Point financier :

Le solde réel est de 5068,75 euros.

3) La mise à jour du tableau des disponibilités des membres pour les compétitions à venir est effectuée en séance jusqu'au 03 Octobre.

4) Le point sur les Matches Play du championnat du club :

Plusieurs matchs restent encore à effectuer dans 3 poules sur 4.
La date limite pour les matchs de poules est repoussée au 30 Septembre.
A cette date, les participants n'ayant pas accompli l'ensemble de leurs rencontres seront scratchés de la compétition.

5) Informations sur la Ligue et le département :

La Ligue de Nouvelle Aquitaine : La liste menée par Anne RIDOUX l'emporte aux élections du 02 Aout par 509 voix contre 418 pour la liste sortante menée par RoRo BASSET.

Le département :

-L'actualisation du règlement des MPH Senior de la Vienne est en cours et il sera soumis au CD86.

Cette compétition, dont la 1^{ère} édition était prévue sur l'hiver 2020/2021, n'avait pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire.

6) Pour rappel, **le Championnat du club** dont la date a été remise aux **Samedi 2 et Dimanche 3 Octobre**, est ouvert uniquement aux licenciés du golf de Loudun-Fontevraud.

7) Points divers :

- Toute compétition organisée par l'AS (sauf les trophées Handicap) se verra désormais accompagnée d'un règlement et arbitrée par un comité d'épreuve composé de 3 personnes.
- Validation de la politique de confidentialité effectuée.
- Pour des raisons de logistique, **le départ en shot gun** de la « La Fête de la rentrée » du 19 Septembre sera **donné à 8h30**.
- En 2022, sur la base du fonctionnement de la Fédex Cup, il est proposé de créer une **Loudex Cup** afin de récompenser les joueuses et joueurs participant régulièrement aux Trophées handicap semaine et week-end.

Le principe est d'acquérir à chaque compétition des points selon son classement.

En fin de saison, le vainqueur de la Loudex Cup est celui qui totalise le plus de points.

Une belle dotation récompensera les meilleurs !

Patrick LIABAUD se charge de rédiger une proposition de règlement pour la prochaine réunion de bureau.

- La coupe Harmonie : participation financière de l'AS fixée à 15 euros pour les greens fees acquittés par les joueurs et joueuses.

8) Prochaine réunion de bureau le **jeudi 30 Septembre à 18h30**